

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES DE FIN DE GESTION POUR 2025 - (N° 2068)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CF19

présenté par

M. Le Coq, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 5

ETAT B

Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	0	-140 605 778	0	-98 505 778
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	0	-29 040 652	0	-4 484 696
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	0	-60 099 837	0	0
Allègements du coût du travail en agriculture (TODE-AG)	0	-25 514 036	0	-25 514 036
TOTAUX	0	-255 260 303	0	-128 504 510
SOLDE	+255 260 303		+128 504 510	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI vise à revenir sur l'annulation de crédit sur la mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales ».

Alors que la Commission européenne, soutenue par Macron, a récemment annoncé des coupes dans les subventions aux agriculteurs dans le futur projet de budget pluriannuel 2028-2034, le Gouvernement n'a rien trouvé de mieux à faire que de diminuer les crédits venant en aide à notre agriculture, pourtant déjà à la peine face à une concurrence étrangère déloyale et un modèle productiviste à bout de souffle. Cette politique est irresponsable. Doit-on rappeler qu'un agriculteur se suicide tous les deux jours en France ?

Le Président Macron a déjà fait savoir, la semaine dernière, qu'il abandonnait notre agriculteur en se disant favorable à l'Accord de libre-échange du Mercosur. Le Gouvernement ne vient que valider cette orientation délétère.

Dans le détail, nous demandons la suppression des annulations de crédits de :

– 140 605 778 € en AE et 98 505 778 € en CP prévue pour le programme Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

– 29 040 652 € en AE et 4 484 696 € en CP prévue pour le programme Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation.

– 60 099 837 € en AE prévue pour le programme Conduite et pilotage des politiques de l’agriculture.

– 25 514 036 € en AE et 25 514 036 € en CP prévue pour le programme Allègements du coût du travail en agriculture (TODE-AG).